

Repas des aînés

L'équipe municipale de Bretteville invite gracieusement les anciens de la commune de 65 ans et plus au repas des aînés le dimanche 19 octobre 2025 à 12h00, salle polyvalente (réponse attendue avant le 30 septembre 2025).

Les conjoints de moins de 65 ans sont bien entendu conviés à ce moment convivial.



Une invitation a été transmise dernièrement, si vous n'êtes pas destinataire, contactez la mairie au 02.33.88.78.20

Bibliothèque municipale

Changement des horaires de la bibliothèque municipale, à partir du 1^{er} septembre 2025 :

- Lundi 17h00 à 19h00
- Mardi 13h30 à 15h45
- Mercredi 10h00 à 12h00
- Vendredi 17h00 à 19h00

Nous recherchons des personnes aimant partager leur goût pour la lecture, et pouvant donner de leur temps libre afin de faire vivre la bibliothèque municipale.

N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe, à la bibliothèque !

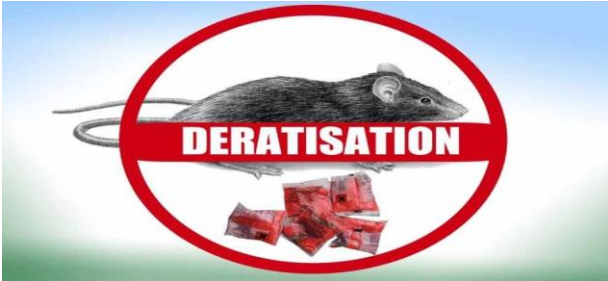


CAMPAGNE DE DÉRATISATION

Chaque année des dégâts considérables sont causés en France par les rats et les souris. De plus, ces animaux nuisibles représentent une menace permanente d'épidémies car ils transportent et disséminent les germes de nombreuses maladies.

C'est pourquoi, la municipalité a décidé de poursuivre cette année l'effort accompli dans ce domaine.

Une distribution gratuite de raticide (500g/foyer/an) aura lieu du 7 novembre 2025 au 5 décembre 2024 de 16h30 à 17h00, **uniquement le vendredi**, à l'atelier municipal (chemin des Fosses à Terre). Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



ALERTES & INFORMATIONS MUNICIPALES

FACEBOOK : Mairie de Bretteville – 50110
PANNEAU POCKET : Bretteville
SITE INTERNET : www.bretteville50110.fr
Adresse email Mairie : mairie@bretteville50110.fr
École de la Plage : ce.0501604x@ac-normandie.fr

MANIFESTATIONS À VENIR

- | | |
|--|--|
| 11/10 => Belote des aînés, salle polyvalente | 21/11 => Fête du Beaujolais, salle polyvalente |
| 19/10 => Repas des aînés, salle polyvalente | 28-29/11 => Marché de Noël, salle polyvalente |
| 15/11 => Repas dansant la Chesnée, salle polyvalente | |

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 86

SEPTEMBRE 2025

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Informations diverses

Page 1
Page 2 à page 4

Le mot du maire

C'est la rentrée.

C'est la rentrée scolaire des enfants et de l'équipe enseignante et péri scolaire, dans des locaux aux couleurs douces des nouveaux sols entièrement changés. Ne restent que les sanitaires qui feront l'objet d'une rénovation ultérieure.

C'est la rentrée de toutes les associations de Bretteville et le succès du forum des associations du 6 septembre peut en témoigner. Elles savent pouvoir compter sur leurs adhérents et sur les engagements de la municipalité.

C'était une première rentrée, à Bretteville, pour le festival HORSOL, une association de jeunes musiciens aux talents extraordinaires, de toutes nationalités. Une église comble et comblée, avec une acoustique révélée au public conquis par ce concert du jeudi 4 septembre. Rendez vous est pris pour l'édition 2026. C'est aussi la rentrée des entreprises travaillant sur le chantier de l'épicerie bleue. Nous sommes sur le trait d'un planning prévoyant l'ouverture des locaux en octobre prochain.

Le bilan touristique est à l'image de notre douceur estivale, Bretteville participe au rayonnement du Cotentin.

Et comme il me faut conclure ce mot du Maire par du factuel, reprenez les dates des 15 et 22 mars 2026 pour les prochaines élections municipales. Bien sûr tout peut encore changer au regard des aléas politiques, de nos institutions et des décisions de nos dirigeants actuels et/ou futurs.

Jean-Paul MAZE

Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Site internet : www.bretteville50110.fr

Facebook : Mairie de Bretteville – 50110

Panneau Pocket : Bretteville



Horaires de la bibliothèque municipale :

Hors vacances
Lundi 17h00-19h00 / Mardi 13h30-15h45
Mercredi 10h00-12h00 / Vendredi 17h00-19h00
Pendant les vacances
Vendredi 17h00-19h00

URGENCES ÉLECTRICITÉ (EDF)

09.72.67.50.50

URGENCES GAZ

08.00.47.33.33

URGENCES/ASTREINTES EAU

02.33.08.26.87 ou 02.33.08.27.06

En dehors des heures d'ouverture : 06.29.92.74.67



Retour sur le forum des associations



Nouvelle réglementation des espaces sans tabac

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la France rend effective l’extension de l’interdiction de fumer à des espaces extérieurs fréquentés, afin de renforcer la protection de tous, notamment celle des plus jeunes. Cette mesure est le fruit de la volonté nationale de promouvoir une « génération sans tabac ».

Les lieux désormais soumis à l’interdiction sont : les parcs et jardins publics, les plages bordant des eaux de baignade (pendant la saison balnéaire), les abris-bus, zones d’attente des voyageurs, les abords immédiats des écoles, collèges, lycées, crèches, centres d’accueil ou hébergement de mineurs, les espaces ouverts et abords des bibliothèques, équipements sportifs, stades, durant leurs heures d’ouverture.

Dans ces zones, fumer est interdit pour toute personne présente, y compris le personnel. Toute infraction sera passible d’une amende forfaitaire de 135 €, pouvant aller jusqu’à 750 €.

La signalétique sera prochainement apposée de manière visible sur la commune de Bretteville.



SALLE POLYVALENTE - 1 RUE DU VIEUX CHÂTEAU 50110 BRETTEVILLE

MARCHÉ DE NOËL

28 - 29 NOVEMBRE

DE 10H À 18H

DE 16H30 À 21H

RESTAURATION SUR PLACE (TARTIFLETTE) BUVETTE, VIN CHAUD

20 EXPOSANTS

animation@bretteville50110.fr


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité


espace
sans tabac

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires.
Pour arrêter de fumer, faites-vous aider.
Rendez-vous sur tabac-info-service.fr ou appelez le 3989.
Articles R302-2 et R301-2 du code de la santé publique.


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité


CLIC
COTENTIN


ERAD
Espace Ressource
Atlantique


service public
de l'autonomie



Ça ne se voit pas, mais la moitié de mon temps je le passe à m'occuper de ma mère.

Un Français sur cinq est aidant et accompagne un parent, un enfant, un conjoint ou un proche fragile. Des dispositifs existent pour soutenir les aidants : aidant.gouv.fr

Le CLIC du Cotentin propose un sondage en ligne anonyme, afin de mieux connaître les aidants actifs du territoire, dans l'objectif de mieux répondre à leurs besoins spécifiques. Apportez-nous vos réponses en flashant ce QRCode. MERCI

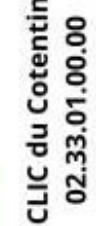



Co-financé par
l'Union européenne


AG2R
LA MONDIALE


LeCotentin
LE DÉPARTEMENT


LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT


CLIC du Cotentin
02.33.01.00.00